

Le présent communiqué n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France.

**OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT VISANT LES ACTIONS
ET LES OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ**



INITIÉE PAR
REOF HOLDING S.À R.L.

ET PRÉSENTÉE PAR



**MISE À DISPOSITION DU PUBLIC DE LA NOTE D'INFORMATION
ET DES INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES,
FINANCIÈRES ET COMPTABLES DE REOF HOLDING S.À R.L.**

Termes de l'offre publique de retrait (l'« Offre ») :

Prix de l'Offre :
1,20 € par action Officiis Properties
2,05 € par obligation convertible en action Officiis Properties

Durée de l'Offre : 15 jours de négociation



Le présent communiqué est établi et diffusé par REOF Holding S.à r.l. le 6 septembre 2019, en application des dispositions des articles 231-27 2° et 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »).

AVIS IMPORTANT

Dans l'hypothèse où, à la clôture de l'Offre, le nombre d'actions Officiis Properties non présentées par les actionnaires minoritaires ne représenterait pas plus de 10% du capital et des droits de vote d'Officiis Properties, REOF Holding S.à r.l. a l'intention de demander à l'AMF dans un délai de trois (3) mois à l'issue de la clôture de l'Offre, la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire dans les conditions de l'article L. 433-4 II-2 du code monétaire et financier et des articles 237-1 et suivants du règlement général de l'AMF, afin de se voir transférer les actions Officiis Properties non présentées à l'Offre, moyennant une indemnisation unitaire égale au prix de l'Offre par action Officiis Properties, nette de tous frais.

REOF Holding S.à r.l. a également l'intention de demander à l'AMF dans un délai de trois (3) mois à l'issue de la clôture de l'Offre, la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire dans les conditions de l'article L. 433-4 II-2 et III du code monétaire et financier et des articles 237-1 et suivants du règlement général de l'AMF, afin de se voir transférer les obligations convertibles en actions non présentées à l'Offre, moyennant une indemnisation unitaire égale au prix de l'Offre par obligation convertible en action Officiis Properties, nette de tous frais, dans le cas où la somme des actions Officiis Properties non présentées à l'Offre et non détenues, directement ou indirectement, par REOF Holding S.à r.l., et des actions Officiis Properties susceptibles d'être émises à raison de la conversion des obligations convertibles en actions non présentées à l'Offre, ne représenterait pas plus de 10% de la somme des actions Officiis Properties existantes et des actions Officiis Properties nouvelles susceptibles d'être créées du fait de la conversion des obligations convertibles en actions.

En application des dispositions de l'article L. 621-8-1 I du code monétaire et financier et de l'article 231-23 du règlement général de l'AMF, l'AMF a, en application de la décision de conformité en date du 3 septembre 2019, apposé le visa n°19-420 sur la note d'information établie par REOF Holding S.à r.l. et relative à l'Offre suivie le cas échéant d'un retrait obligatoire (la « **Note d'Information** »).

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de REOF Holding S.à r.l., complétant la Note d'Information, ont été déposées auprès de l'AMF le 5 septembre 2019.

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF et Euronext publieront respectivement un avis d'ouverture et de calendrier et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre suivie le cas échéant d'un retrait obligatoire.

La Note d'Information visée par l'AMF et les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de REOF Holding S.à r.l. sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de REOF Holding S.à r.l. (www.reofholding.com) et peuvent être obtenues sans frais sur simple demande auprès de :

ROTHSCHILD MARTIN MAUREL
29 AVENUE DE MESSINE
75008 PARIS

REOF HOLDING S.À R.L.
2 RUE D'ALSACE
L-1017 LUXEMBOURG
GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

CONTACT :

Claude Lutz
Gérante
REOF Holding S.à r.l.
2 rue d'Alsace
L-1017 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg